



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice 19
présents 15
votants 17

Le lundi 27 mai 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 23 mai 2024

DELIBERATION N° 124/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, Michel BRAUN.

OBJET :

Décision modificative n° 1 –
Budget crèche

ABSENTS : Julia BONNET, Jérôme BOUERI, André IPERT, Danielle GASTALDI

ONT DONNÉ POUVOIR : Julia BONNET à Karine BOETTI, Danielle GASTALDI à Michel BRAUN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Audrey ROSSI, 1^{ère} Adjointe

Madame Audrey ROSSI informe de la nécessité de prendre une décision modificative au budget crèche. En effet, dans la délibération n° 77/2024, seule l'affectation du résultat de fonctionnement a été indiquée, l'affectation du résultat d'investissement ayant été omise.

Il y a donc lieu en conséquence d'effectuer les opérations budgétaires suivantes :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) – Fonction - Opération	Montant	Article (Chap) – Fonction - Opération	Montant
2188 (21) – Autres immobilisations corporelles	+125,33€	001 (001) – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	+125,33€
Total dépenses	125,33€	Total recettes	125,33€

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

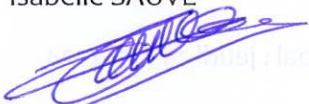
APPROUVE la décision modificative n°1 au budget Crèche.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

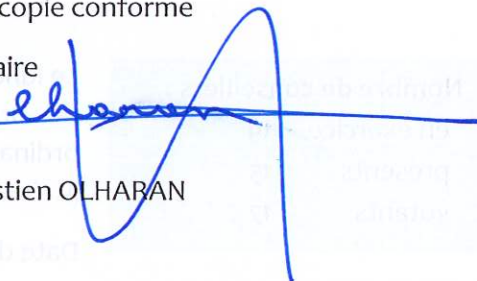
Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE



Le Maire

Sébastien OLHARAN

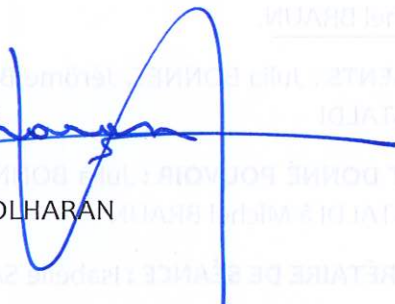


Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



Objet	Montant	Partenaires
Crèche	120 000 €	Commune de Breil-sur-Roya
Crèche	120 000 €	Commune de Breil-sur-Roya